



## QUI SOMMES NOUS ?

**FINANCE INNOVATION, seul Pôle de compétitivité en France dédié au secteur de la finance** et labellisé fin 2007 par Mme Christine Lagarde

Le Pôle mène des actions concrètes pour **identifier et accompagner les projets innovants dans le secteur financier** au service de la croissance et de l'emploi en France et à l'international

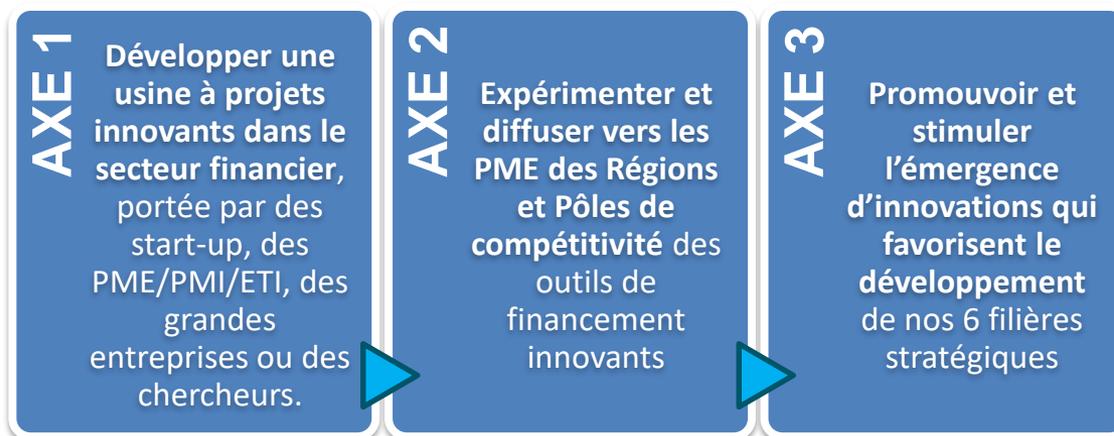
**Il rassemble 350 membres**, notamment les acteurs de l'industrie financière

- Startups, Fintech, TPE – PME – ETI – Grands groupes financiers
- Industriels et startup technologiques
- Laboratoires de recherche et académiques
- Pouvoirs publics et collectivités territoriales

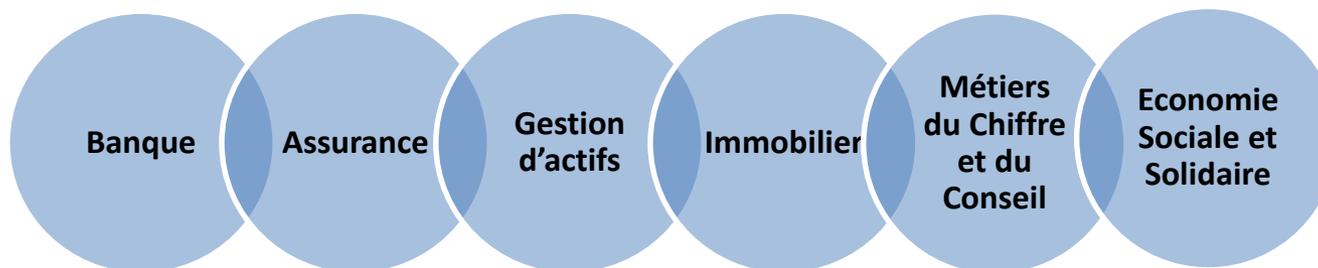
**La Finance au service de la croissance et de l'emploi**



# TROIS AXES STRATEGIQUES DU POLE



## Six filières d'activités très diversifiées dans l'économie et la finance



# THEMATIQUES DES 350 PROJETS DU POLE

- Big data
- Modélisation prédictive
- Sécurité
- Intelligence artificielle
- Blockchain
- Cloud Computing
- Digitalisation

## Nouvelles technologies

- Smartgrid
- Silver Economy
- Services aux personnes
- Dépendance
- Climat/Météo
- Smart city
- Clean tech
- Bâtiments connectés
- Monnaies complémentaires
- Assurance collaborative
- Professionnalisation de l'ESS

## Economie collaborative & durable

## Nouveaux Produits Services / Usages

- Gestion de comptes (PFM)
- Objets connectés
- Prévention/Prévoyance
- Gestion de l'épargne
- Robot-advisor
- eHealth

## Nouveaux Outils de financement

- Scoring
- Crowdfunding
- Outils et plateformes de financement
- Affacturage inversé

## Paielements

- Transfert d'argent
- Paiement sans contact
- Mobilité
- Gestion de flux
- User experience

## Risk Management

- Risques opérationnels
- Allocation d'actifs/ Gestion de portefeuilles
- Gestion actif -passif
- Risques RH

## Analyse & Evaluation financière

- Outils de financement désintermédiés
- Efficacité des processus des données financières
- Cash management
- Performance financière
- Evaluation de l'Immatériel



# Membres Fondateurs



Suivez nos publications et nos événements sur les réseaux sociaux en cliquant



[INFO@FINANCE-INNOVATION.ORG](mailto:INFO@FINANCE-INNOVATION.ORG) / 01 73 01 93 84

- **1500 entreprises financières identifiées**, couvrant l'ensemble des secteurs financiers (50% < 5 ans)
- **350 projets industriels et de recherche labellisés**
- **Plusieurs canaux de financements publics :**
  - BPI France : projets industriels innovants
  - Agence Nationale pour la Recherche (ANR) : projet de recherche
  - Mécénat avec des fondations de recherche
  
  - Crédit Impôt Recherche
  - Fonds Unique Interministériel (FUI) : projets R&D collaboratifs

# Offres de services

- Aide au montage de **projets R&D collaboratifs**
- **Informations sur les projets innovants et la recherche en finance**
- **Mises en relation et visibilité** des membres (Forums, Clubs, newsletter, extranet, etc.)
- **Aides à l'obtention de financements publics**(FUI, ANR, BPI France, CIR)
- **Aides à la collecte de fonds privés** (VCs, business angels)
- **Accompagnement des PME**(development international, RH, networking, communication)

# Crédit Impôt Recherche(CIR)

- Une Entreprise qui effectue de la recherche en interne dispose d'un Crédit d'Impôt (ou impôt négatif si elle ne paye pas d'impôt) de 40% la première année, 35% la seconde année et de **30%** les années suivantes. Attention en en tenant compte du taux d'environnement (locaux, matériels...)qui permet d'élargir l'assiette de calcul, le taux de subvention réel peut atteindre les 40%.
- Une entreprise qui sous-traite de la recherche à un laboratoire universitaire dispose d'un remboursement de 70% de sa facture la première année, 65% la deuxième année et **60%** les années suivantes.

# Crédit Impôt Recherche(CIR)

- Il existe un dispositif de co-financement public-privé des thèses effectuées en entreprise : les conventions industrielles de formation par la recherche : CIFRE qui financent la moitié du coût complet d'un doctorant, le reste à charge peut être inclus dans le CIR. Dans le cadre du dispositif CIFRE + CIR, plus 2/3 du coût d'un thésard peut être pris en charge.
- Dans le cas de l'embauche d'un docteur en CDI suite à sa thèse, l'entreprise bénéficie durant 24 mois d'une subvention de 120% du coût réel (salaire brut + charge salariale) du salaire du docteur embauché

# Crédit Impôt Recherche(CIR)

## ■ Exemples de projets liés au secteur de finance/assurance

### ■ Recherche fondamentale

- Développement de nouvelles méthodes de mesure de risque (ex : Recherche visant à identifier de nouveaux risques ou de nouvelles caractéristiques de risque devant être pris en considération dans les contrats d'assurance), de gestion de portefeuille ou d'évaluation d'actifs
- Développement de nouveaux modèles internes pour répondre à la norme Solvabilité II

### ■ Recherche appliquée

- Développement de nouveaux concepts de comptes, de prêts, d'assurance, d'instruments d'épargne
- Développement de méthodes d'investigation des comportements clients
- Validation de modèles quantitatifs (modèles de mesure et gestion des risques)

### ■ Développement expérimental dans le CREDIT IMPOT INNOVATION

- Applications logicielles spécifiques pour le calcul des modèles internes dans le cadre des activités d'actuariat et d'ingénierie financière
- Systèmes / applications liés à l'introduction de nouvelles technologies (TOIP, réseaux, architecture, poste client...)

- **Autres exemples de problématiques scientifiques et projets potentiellement éligibles**
- **Connaissance et analyse du comportement**
  - Développement de nouvelles méthodes ou outils d'analyse dédiées à la connaissance du client/consommateur
  - Développement de nouveaux concepts, modèles marketing, outils de fidélisation
  - Développement de nouveaux modèles ou outils de communication et prise de décision
- **Connaissance des organisations**
  - Etude et analyse organisationnelles (phénomène de pouvoir, conflits collectifs...)
  - Développement de nouveaux modèles de gouvernance ou outils de simulation organisationnelle
  - Développement de nouveaux outils ou nouvelles approches de gestion, capitalisation ou diffusion du savoir
- **Sciences économiques**
  - Recherche et développement de nouvelles théories économiques / business model innovants (Exemple : théorie de la longue queue)

# CIR et problème de trésorerie:

- **Predirec Innovation 2020**
- **Financer son décalage de trésorerie**
  - Les entreprises peuvent ainsi financer le décalage de trésorerie entre le moment où elles engagent leurs dépenses de recherche (en année n) et celui où elles perçoivent leur CIR (en n+1 ou n+4 selon les cas)
- **Deux critères principaux :**
  - CIR > 100k€
  - Sauf exceptions, au moins une année de CIR
- **Des conditions financières déterminées au cas par cas, selon les éléments d'appréciation ci-dessous :**
  - Track-record en matière de contrôles fiscaux sur CIR
  - Domaine de R&D
  - Nombre de millésimes de CIR objet du Programme de refinancement

**ACOFI**  
*Investir, c'est s'investir*

# Le Fonds Unique Interministériel (FUI)

- Procédure unique d'instruction pour l'ensemble des projets R&D collaboratifs de tous les Pôles de compétitivité.
- 2 appels à projets par an (clôture en avril et en novembre)
- Co-financement des projets retenus par l'État et les collectivités territoriales (Région, Ville)
- Possibilité pour les projets non retenus d'être financé sur d'autres AAP moins généreux en terme de subvention

# Critères d'éligibilité

Afin d'être éligible un projet doit notamment :

- être **collaboratif** (rassembler au moins 2 entreprises et un laboratoire de recherche)
- être piloté par une entreprise, réalisant les **travaux de R&D**
- développer de **nouveaux produits ou services innovants**
- avoir été labellisé par un pôle de compétitivité
- ne pas avoir fait l'objet d'un autre financement public
- assurer des **retombées économiques**, notamment en termes de création d'emplois

- **Entreprises (% des dépenses R&D retenues) :**
  - **45 %** PME en Ile-de-France de moins de 250 salariés
  - **30 %** Entreprises intermédiaires (entre 250 et 2000 salariés) en Ile-de-France
  - **25 %** Grandes entreprises ou Entreprises intermédiaires hors Ile-de-France
  
- **Laboratoires publics : 100%** des « coûts marginaux » ou 40% des coûts totaux
  
- **Résultats :**
  - Taux de succès de 33% à 50% par AAP
  - 1M€ de financement obtenu par consortium

# Appui du Pôle FINANCE INNOVATION

Le Pôle apporte une aide au montage des projets relatifs au secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) :

- **Mise en relation** avec des partenaires industriels ou de recherche
- **Information** sur le dispositif du FUI
- **Apport méthodologique** dans le montage du projet
- **Relation avec les financeurs** (et la DGE – Ministère de l'Industrie)

# Des conseils

- **Qualité du partenariat** : mettre en évidence la complémentarité des acteurs et l'intérêt pour chacun des partenaires
- Concurrence avec les projets d'autres pôles, montrer :
  - **le caractère innovant** du projet, le risque d'aléa au niveau scientifique
  - le projet est **bénéfique à l'économie réelle**
  - le projet va permettre aux **PME du consortium de se développer**
- Montrer les retombées économiques (emplois créés) pendant ET à l'issue du projet

# Des pièges à éviter

- **Eviter une logique court-termiste** : processus de 1 an minimum
- **Equilibrer au mieux la répartition des dépenses** entre les partenaires
- Attention aux **entreprises fragiles (fonds propres)**
- Lancer les négociations pour l'**accord de consortium** le plus tôt possible
- Préparer le **dépôt** sur le site extranet BPI-FUI

# AUTRES MODES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR

## ■ AAP ENJEUX NUMERIQUES

- Proche du FUI, mais en plus appliqué
- Académiques non obligatoire mais très fortement conseillé
- Plus près du Go to market
- Conditions financières moins intéressantes que le FUI : 30% de subvention et 15% d'avance remboursable si succès

## ■ CONCOURS D'INNOVATION NUMERIQUE

- Pas de grands comptes nécessaire, donc plus facile à monter
- Académiques non obligatoire mais très fortement conseillé, au moins en sous traitance
- La aussi plus près du Go to Market

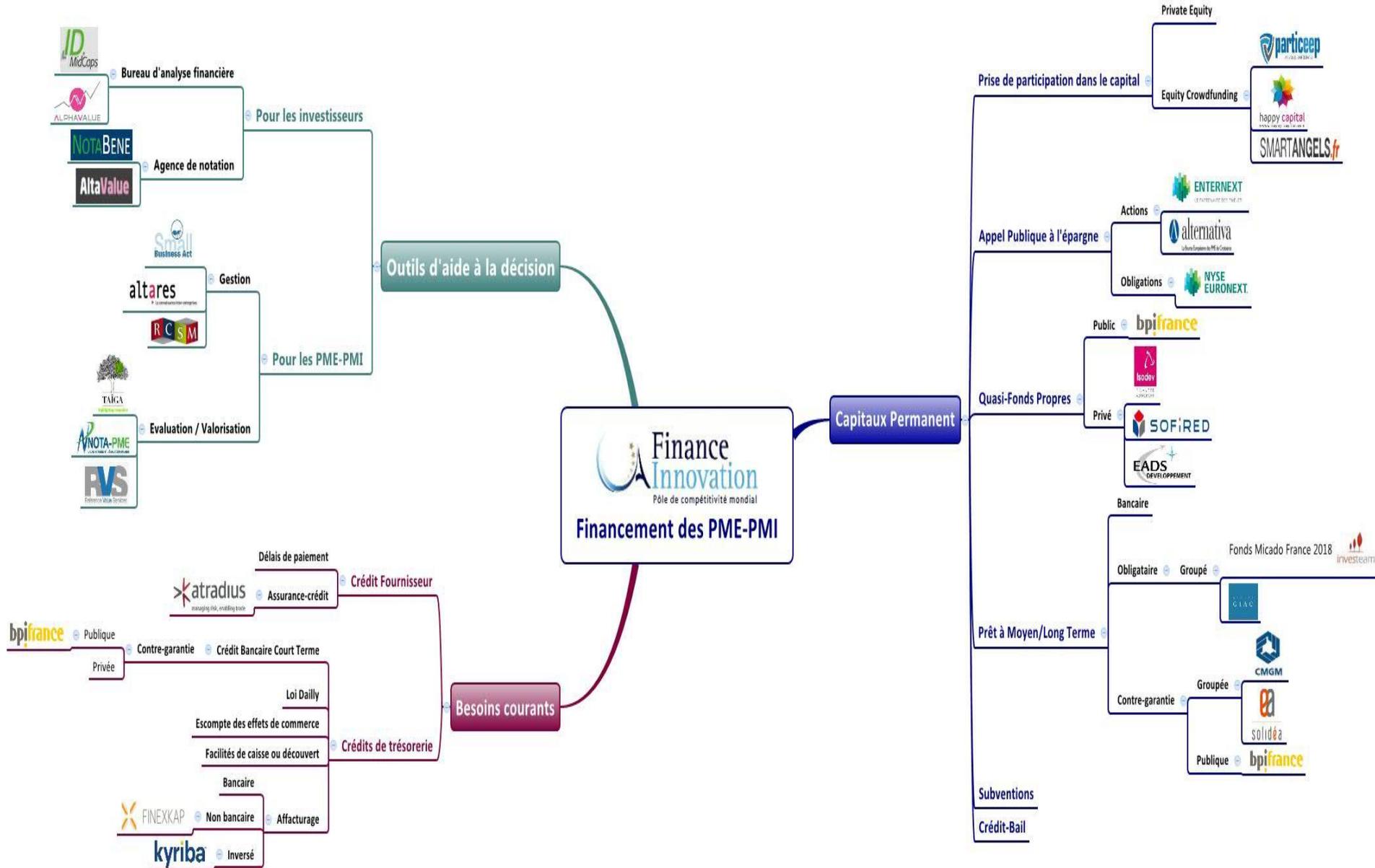


# Le financement des PME

Nouveaux outils de  
Financement

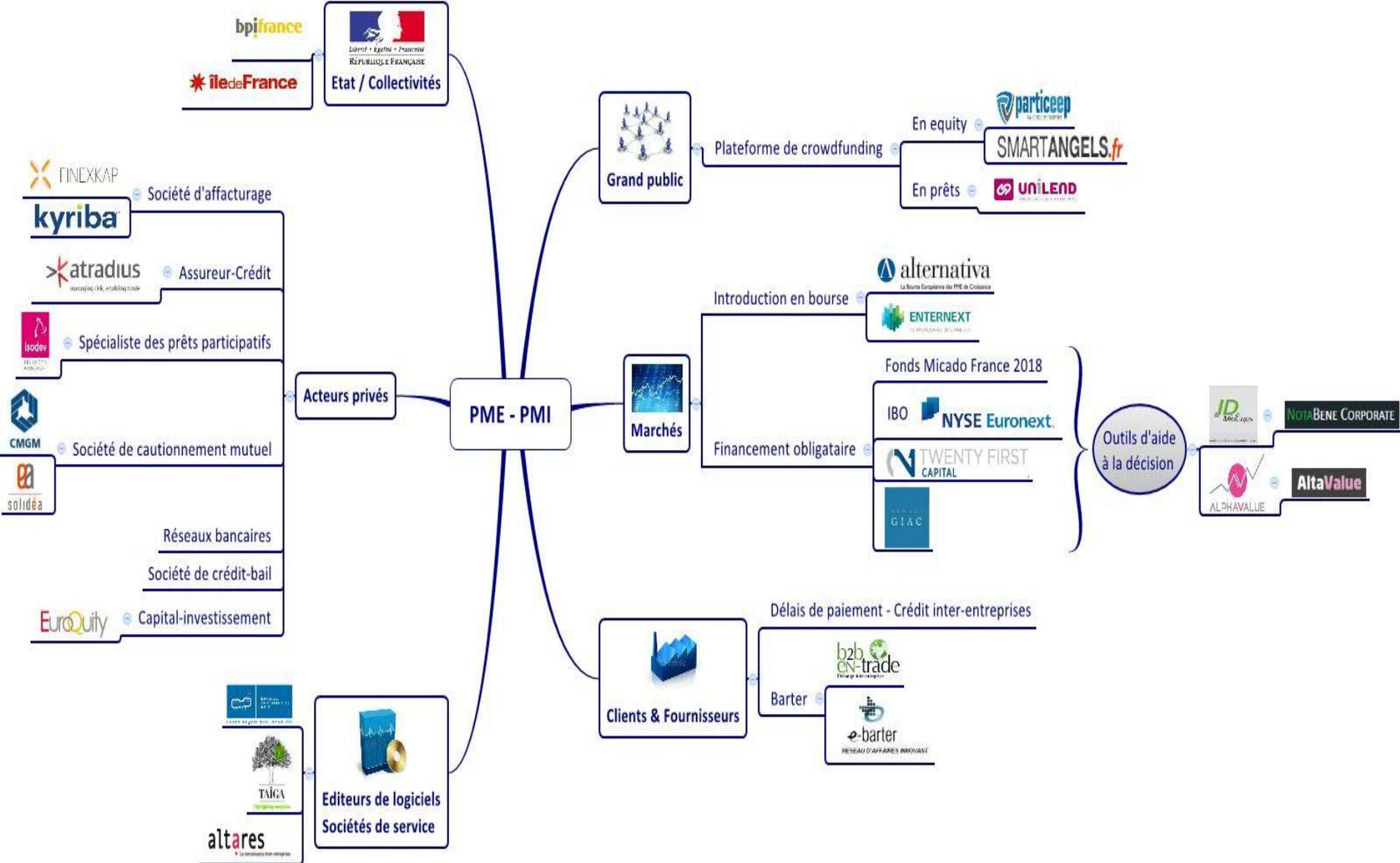
# Les outils innovants

## a. Cartographie selon les besoins en financement des entreprises



# Les outils innovants

## b. Cartographie selon les acteurs du financement des entreprises



# L'action « Finance & Industries »

## c. Le programme du groupe de travail



# 3. Les outils innovants

## b. Description détaillée



Qui ?	FINEXKAP	Labellisé	En construction
Quoi ?	FinexKap est une plate-forme électronique ayant pour ambition de révolutionner le traitement des problèmes de financement à court-terme des entreprises et de fournir un placement à court-terme attractif à la communauté des investisseurs professionnels.		
Pour quoi ?	FinexKap finance les factures en attente de paiement des entreprises de toutes tailles, de la startup à la grande entreprise, avec un coeur de cible autour des TPE et PME. En quelques clics, les entreprises ont la possibilité de céder leurs créances commerciales et de recevoir un financement dans un délai d'une semaine.		
Pour qui ?	Entreprise B2B Au lancement : CA > 500k€, sélection 5 débiteurs min, créances éligibles à partir de 1000€ TTC Préférences : financement d'au moins 50k€, livraison de marchandises		
Combien ?	Coût : à partir de 3% de la valeur faciale de la facture TTC		
Comment ?	Inscription et demande : Pièces d'identité, factures, justificatifs, 3 derniers relevés bancaires, RIB. Coté investisseur : Fonds commun de titrisation (Finexkap agit en tant que conseiller en investissement financiers)		
Avec qui ?	    		

# 3. Les outils innovants

## b. Description détaillée



Qui ?	UNILEND	Comité du 30/01	Mature
Quoi ?	Plateforme de finance participative permettant de prêter en direct aux PME contre rémunération		
Pour quoi ?	Offrir une alternative au crédit bancaire (le coût du crédit est un peu supérieur à celui d'un prêt classique).		
Pour qui ?	PME, forte sélectivité réalisée par Unilend		
Combien ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prêts entre 20k€ et 250k€</li> <li>- Rentabilité entre 6% à 8% par an avant impôt</li> <li>- Durée de 2 à 5 ans</li> <li>- Dépôt minimum par le particulier : 100€</li> <li>- Montant minimum du prêt : 20€</li> </ul>		
Comment ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les prêteurs apportent chacun un montant de capitaux pour financement un projet</li> <li>2. Ces capitaux sont agrégés et prêtés à une entreprise pour financer son projet</li> <li>3. Le capital et les intérêts sont intégralement reversés aux prêteurs</li> <li>4. L'entreprise paie des intérêts et rembourse le capital chaque mois</li> </ol> <p><u>Moyen juridique</u> pour contourner le monopole bancaire : la souscription par les particuliers de bons de caisse émis par les entreprises</p> <p><u>Un système d'enchères</u> : Les prêteurs fixent le montant et le taux d'intérêt auxquels ils souhaitent prêter pour une période de souscription de trois semaines</p> <p><u>Rémunération d'Unilend</u> : 3% de la somme collectée et 1% par an du capital restant</p>		
Avec qui ?			

# 3. Les outils innovants

## b. Description détaillée



Qui ?	RCSM	Labellisé	R&D
Quoi ?	<p>Plateforme de gestion et de financement mutualisé de la trésorerie des entreprises et du besoin en fonds de roulement au niveau d'une filière industrielle</p>		
Pour quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pour améliorer la collaboration dans les relations donneurs d'ordres / fournisseurs / organismes de financement, afin de réduire le BFR (surstocks, retards de paiement) excédentaire</li> <li>-Libérer des capacités et réduire le coût de financement pour les PME/PMIs, grâce à la mutualisation des besoins et des excédents de trésorerie</li> <li>-Accélérer la circulation du cash-flow en synchronisant la chaîne de paiement à la chaîne des flux physiques dans une filière</li> <li>-Sécuriser et améliorer la performance opérationnelle de la supply chain (commandes/ achats/ production/stocks) grâce à la mutualisation des risques et leur supervision</li> </ul>		
Pour qui ?	<p>PME sous-traitants, donneurs d'ordres industriels</p>		
Combien ?			
Comment ?	<p>Une plateforme technologique et de services d'optimisation et de gestion mutualisée du BFR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un outil d'aide à la décision pour l'optimisation du BFR : prévision des commandes et des cash-flow, optimisation et pilotage du BFR, des cash-flows et de trésorerie mutualisée et consolidée</li> <li>-Un outil d'échange et de collaboration de la supply chain finance</li> </ul>		
Avec qui ?			

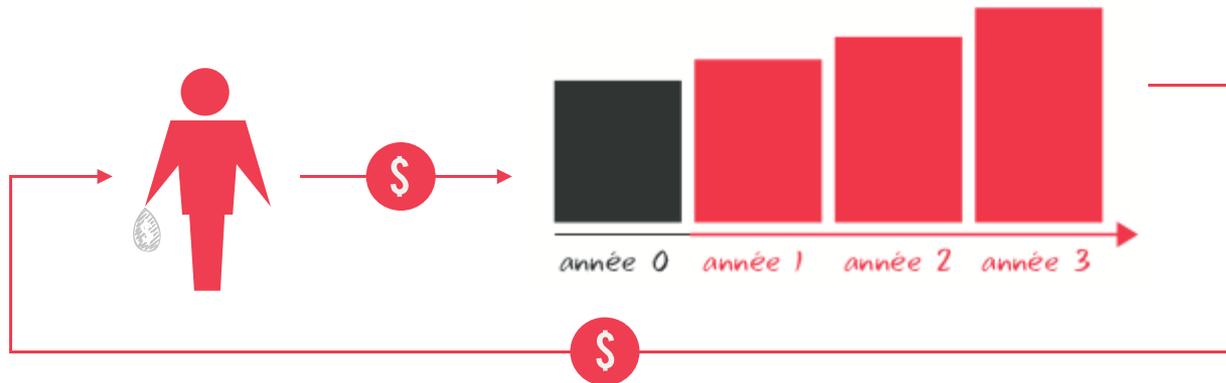
# 3. Les outils innovants

## b. Description détaillée

kyriba™

Qui ?	Kyriba	Non labellisé	Mature
Quoi ?	Comme pour l'affacturage classique, le reverse factoring permet de financer les créances clients du fournisseur par un tiers financier (une société d'affacturage), permettant au fournisseur d'encaisser immédiatement l'argent pour ce qu'il a vendu à son client. Mais au lieu d'être à l'initiative du fournisseur qui souhaite financer ses créances clients, le reverse factoring est à l'initiative du client, qui permet à ses fournisseurs de financer aisément leurs créances sur lui, en établissant une liste de factures éligibles à l'affacturage inversé.		
Pour quoi ?	<p>Une réelle collaboration entre le fournisseur, le client et la société d'affacturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le fournisseur profite d'un taux de financement bonifié (selon la situation du client)</li> <li>- Le financier réalise un profit en finançant le fournisseur</li> <li>- Le client bénéficie d'un retour sur le profit réalisé par le financier</li> </ul>		
Pour qui ?	Les grands donneurs d'ordre et leurs fournisseurs de rang 1 (PME-PMI)		
Combien ?			
Comment ?	A travers la plateforme multibancaire Kyriba		
Avec qui ?			

# Royalty Crowdfunding: avance sur Chiffre d'affaires



*Royalty based crowdfunding*  
L'alternative au prêt et au capital

Il s'agit d'une avance remboursable si succès économique du projet avec effet de levier

Acquisition de fonds propres sans recourir à l'emprunt et sans se diluer

**m:pharma c:ompany**



# Crowdfunding en don dans la recherche médicale :

**Défiscalisation de 66% du don pour les particuliers et de 60% pour les entreprises**

**Possibilité pour le grand public de financer la recherche**

**Pour certaines plateformes 100% du don est reversé à la recherche médicale**

**A quand une plateforme de don pour financer la recherche en Finance**

thellie

 wellfundr

**Contacts :**

**Maximilien Nayaradou (projets collaboratifs)**

Tél : 01 73 01 93 51

[maximilien.nayaradou@finance-innovation.org](mailto:maximilien.nayaradou@finance-innovation.org)

**Finance Innovation**  
Palais Brongniart  
28 Place de la Bourse  
75002 Paris

RECHERCHE

DÉVELOPPEMENT

ENTREPRISES

INNOVATION

GESTION D'ACTIFS



# Annexe

# L'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

- Plusieurs AAP thématiques durant l'année, principal AAP non thématique en Janvier de chaque année.
- Ticket de 100 000 à 600 000 € de subvention pour des projets subventionné en moyenne à hauteur de 300 000 €
- Faire plutôt des consortium bilatéraux, maximum trilatéraux
- Plus souple, pas de contraintes de fonds propres

# Chaires de Recherche avec l'ILB

- Aide à la recherche d'un partenaire académique en fonction de la thématique choisie par l'entreprise
- Possibilité de service de gestion administrative de la chaire : de n% du financement de la chaire
- Communication autour des évènements de la chaire
- Diffusion et pédagogie autours des travaux de la chaire (Cahiers de l'ILB....)
- ne pas avoir fait l'objet d'un autre financement public
- les **retombées économiques** ne sont pas nécessaires
- 42 chaires de recherche